

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmis au représentant de l'Etat

Le 11 juillet 2013

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 8, 9 et 10 juillet 2013

2013 SG 146 Réaménagement du quartier des Halles (1^{er}). Approbation et signature d'un protocole de dévoiement de réseaux techniques du Forum des Halles.

M. Julien BARGETON, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1, L.2511-2, L.2511-3 et suivants ;

Vu la délibération 2010 SG 202-1°, en date des 18 et 19 octobre 2010, déclarant l'intérêt général du projet de réaménagement du pôle d'échanges RER Châtelet-Les Halles (1^{er}) et donnant un avis favorable à sa poursuite ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2011-28-3, en date du 28 janvier 2011, déclarant d'utilité publique l'opération de réaménagement du pôle RER Châtelet-Les Halles à Paris 1^{er} arrondissement ;

Vu la délibération 2009 DU 200 / SG 71 / DVD 236-3°, en date des 29 et 30 septembre 2009, autorisant le Maire de Paris à signer une convention avec le STIF et la RATP désignant la RATP maître d'ouvrage unique pour la réalisation d'études et travaux relatifs au réaménagement du pôle d'échanges RER Châtelet-Les Halles ;

Vu la convention, en date du 22 octobre 2009, avec le STIF et la RATP désignant la RATP maître d'ouvrage unique pour la réalisation d'études et travaux relatifs au réaménagement du pôle d'échanges RER Châtelet-Les Halles ;

Vu la délibération 2012 SG 48, en date des 6 et 7 février 2012, approuvant la convention de financement pour la réalisation du projet de réaménagement du pôle RER Châtelet-Les Halles ;

Vu la convention de financement, en date du 2 août 2012, relative à la réalisation du projet de réaménagement du pôle RER Châtelet-Les Halles entre la Région d'Ile-de-France, la Ville de Paris, la RATP et le STIF ;

Vu le projet de délibération en date du 25 juin 2013, par lequel Monsieur le Maire de Paris lui propose d'autoriser la signature d'un protocole entre la Ville de Paris, la RATP, la Société Civile du Forum des Halles de Paris (SCFHP), la Société d'Exploitation du Parking et du Forum des Halles de Paris (SEPFHP) et la Société Espace Expansion (SEE) en vue de permettre le dévoiement de réseaux techniques au sein du Forum des Halles ;

Vu l'avis du Conseil du 1^{er} arrondissement en date du 24 juin 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 2^{ème} arrondissement en date du 27 juin 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^{ème} arrondissement en date du 1^{er} juillet 2013 ;

Vu l'avis du Conseil du 4^{ème} arrondissement en date du 1^{er} juillet 2013 ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Julien BARGETON au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le protocole de dévoiement des réseaux techniques et ses annexes entre la Ville de Paris, la RATP, la Société Civile du Forum des Halles de Paris, la Société d'Exploitation du Parking et du Forum des Halles de Paris et la Société Espace Expansion, joint au projet de délibération, pour la réalisation du réaménagement du pôle transport Châtelet-Les Halles.

Article 2 : Monsieur le Maire de Paris est autorisé à signer le protocole ainsi approuvé.